

Pour le développement d'une politique en matière d'information

Richard Paré

Volume 39, Number 1, January–March 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028593ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028593ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Paré, R. (1993). Pour le développement d'une politique en matière d'information. *Documentation et bibliothèques*, 39(1), 3–5.
<https://doi.org/10.7202/1028593ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Pour le développement d'une politique en matière d'information

Dans toute l'histoire de l'humanité, l'homme a mis à contribution son ingéniosité pour développer des moyens de se transporter et de communiquer avec les autres. Partant de cet état de fait, on peut faire l'analogie suivante entre le transport de l'homme et le transfert de l'information. En ce qui a trait au transport de l'homme, il y eut d'abord la période de création des chemins pour voitures à chevaux; puis, il y eut l'avènement de l'auto et le développement de réseaux routiers; enfin, avec l'augmentation exponentielle des automobiles, on a créé des réseaux d'autoroutes qui permettent à un très grand nombre d'automobiles de se déplacer rapidement entre les différents centres urbains.

Il en va de même pour l'information. Au temps de la société agricole, l'information était manuscrite, donc recopiée à la main pour fins de diffusion, un processus lent et laborieux qui en limitait l'accessibilité. Puis il y eut la découverte de l'imprimerie, et, avec l'avènement de la société industrielle, ce sont l'imprimé et le livre qui ont servi de principaux support et véhicules de l'information. Dans la deuxième partie du vingtième siècle, les télécommunications et l'informatique ont révolutionné la façon de transmettre l'information et de traiter la documentation. De plus, ces nouvelles technologies ont amené l'éclosion de nouveaux supports d'information et la multiplication de réseaux permettant l'accès à une multitude de bases de données.

Aujourd'hui, avec une main-d'oeuvre dont plus de cinquante pour cent oeuvre dans les secteurs et services d'information, avec tous les nouveaux médias qui envahissent progressivement nos marchés, tels le CD-ROM (disque compact à mémoire passive), l'enregistrement numérique, la vidéoconférence numérique, le logiciel multimédia, les services de bases de données en direct et la réalité virtuelle qui permet de pénétrer dans des environnements audiovisuels à trois dimensions, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que nous sommes à l'ère de l'information qui nous amène à changer nos habitudes de vie autant au

travail que dans nos périodes de loisirs entraînant des répercussions sur notre économie et notre culture.

Autant la société agricole avait été transformée par la révolution industrielle, autant les deux sociétés agricole et industrielle seront aussi transformées par l'ère de l'information et de l'informatique.

Origines du Sommet

Ces transformations, affectant de plus en plus la vie des citoyens canadiens, ont amené, depuis plusieurs années, la Bibliothèque nationale du Canada et l'Institut canadien de l'information scientifique et technique à se sensibiliser à ces changements.

Ces deux organismes ont convaincu l'ASTED et la Canadian Library Association de la nécessité de tenir un Sommet national sur une politique en matière d'information. Après une première démarche infructueuse auprès des autorités gouvernementales, les deux associations ont suscité l'intérêt du ministre canadien des Communications qui a accepté d'appuyer la réalisation d'un tel Sommet.

Avec l'aide et l'appui du ministère des Communications du Canada, de la Bibliothèque nationale du Canada, de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique et de l'Association canadienne des technologies de l'information, l'ASTED et la Canadian Library Association ont décidé d'organiser le Sommet qui s'est tenu à Ottawa du 6 au 8 décembre 1992.

Depuis plusieurs années déjà on entendait parler de la gestion de l'information, de l'industrie de l'information, de la science et des technologies de l'information. Il était donc temps maintenant de discuter d'une politique en matière d'information.

Objectifs

Les objectifs généraux du Sommet tels que perçus par le Comité d'organisation étaient d'abord de réunir à une même

table divers spécialistes représentant le monde des consommateurs, des enseignants, des nouveaux médias et nouvelles technologies, des représentants de l'entreprise privée, des gouvernements et des bibliothèques afin de leur permettre d'accroître leur compréhension mutuelle et d'établir une meilleure relation entre les divers groupes. Puis, les organisateurs espéraient que les échanges amèneraient les participants à faire ressortir leurs divers points de similitude et de divergence. Enfin, tous espéraient que le résultat de ces discussions permettrait d'établir certains paramètres qui conduiraient éventuellement à la mise sur pied d'une politique en matière d'information.

Les objectifs spécifiques tels que définis par les organisateurs étaient :

- d'élargir la compréhension et d'établir de nouveaux rapports et partenariats parmi les diverses composantes du secteur de l'information;
- de mieux informer la population sur l'impact de l'information dans notre milieu socio-économique canadien et sur la nécessité de placer en priorité l'élaboration d'une politique en matière d'information;
- d'élaborer des stratégies nationales permettant d'optimiser les résultats du Sommet.

Processus de réalisation

Pour amorcer la discussion, le Comité organisateur a fait circuler un document parmi cinq cents associations et institutions canadiennes et québécoises représentant les groupes de producteurs, de consommateurs, des milieux de l'information et de l'entreprise privée, des gouvernements et des bibliothèques et en leur fixant une date limite pour répondre aux questions qu'il contenait.

Ce document divisé en quatre thèmes: l'évolution du rôle de l'information, l'information en tant que ressource stratégique, l'infrastructure et la population, a permis

aux divers interlocuteurs de réagir à une série de questions relatives à ces différents thèmes.

Cent cinquante réponses provenant d'individus ou d'organisations qui représentaient une vaste gamme de fournisseurs d'information au Canada ont complété cette première étape.

L'étape suivante fut la compilation de toutes ces réponses et commentaires réalisée par le Dr. Tom Delsey de la Bibliothèque nationale du Canada pour constituer un document-synthèse¹ devant servir de document de base aux deux cents invités du Sommet. Il est intéressant de noter que, dans le document-synthèse, quatre objectifs principaux ressortent de l'ensemble des réponses : offrir l'équité d'accès à l'information à toute la population; maximiser les retombées économiques de l'information; développer les compétences des individus afin de leur garantir du succès dans une société bâtie sur le savoir et solidifier l'infrastructure de l'information au Canada.

Le choix des deux cents participants a été fait en tenant compte des groupes suivants :

- les représentants des grands producteurs d'information : l'industrie privée, les gouvernements, les entreprises de haute technologie;
- les représentants des grands utilisateurs d'information : le secteur de l'éducation, les consommateurs, les bibliothèques et les musées tout en maintenant une représentation équilibrée de toutes les régions du Canada, des deux langues officielles et des minorités.

De plus, comme plusieurs groupes se sont montrés très intéressés à participer au Sommet, les organisateurs ont décidé de permettre à cent observateurs d'assister aux délibérations, mais sans droit de parole ou de vote.

Le programme du Sommet comprenait, en plus d'une conférence d'ouverture, quatre séances plénières qui ont porté sur l'équité d'accès, le développement des compétences individuelles, la

maximisation des retombées économiques et la solidification de l'infrastructure. Les participants étaient divisés en dix groupes qui se réunissaient en séance de travail après chaque plénière. Chaque groupe bénéficiait de la participation d'un animateur et d'un rapporteur pour chacune des séances. Une série de questions-types avait été distribuée à tous les participants sur chacun des thèmes afin de favoriser la discussion. Il appert, selon les commentaires recueillis à la fin du Sommet, que pour certains participants ces questions ont semé la confusion plutôt que favorisé la discussion tandis que pour d'autres, ces séries de questions ont facilité le processus de discussion et conduit à des prises de position intéressantes.

Le ministre canadien des Communications, l'honorable Perrin Beatty, a fait une présentation remarquée en mettant l'accent sur la protection de la vie privée, plus particulièrement sur l'impact de la téléphonie cellulaire dont les ondes-radio peuvent être facilement interceptées par tout individu qui possède l'équipement électronique à cet effet. De plus, le Ministre a lancé un livre vert sur les nouvelles technologies de l'information². Ce document permettra d'alimenter les discussions et les différents points de vue pour les mois à venir.

À la fin du Sommet, une séance plénière présidée par le Dr. Stuart Smith a permis d'abord d'entendre les commentaires de quatre animateurs donnant leurs impressions personnelles sur la tenue du Sommet. Ensuite le président a passé la parole aux participants pour une période de questions/réponses et commentaires avant de lui-même résumer les débats des deux jours en faisant ressortir quelques thèmes qui pourraient servir de base aux étapes subséquentes et qui selon lui sont impératifs :

- le besoin d'établir un Comité national sur la politique des données pour coordonner les diverses politiques des agences telles que Statistiques Canada et le Commissaire à la protection de la vie privée;
- le besoin d'appuyer l'approche volontaire du Ministre à la protection de la vie privée, avec une note de réserve, cependant, à savoir si oui ou non le code sera suffisant;

- le besoin d'une variété d'approches pour régler les questions complexes de l'éducation et de la formation telles que l'enseignement à distance qui devrait être disponible à des taux préférentiels pour les télécommunications;
- les besoins des bibliothèques, si elles veulent accroître le rôle qui leur est dévolu de locus de la société, d'intégrer de façon plus visible dans leur services l'accès aux ressources d'information au public en général;
- et le besoin pour les gouvernements d'harmoniser les politiques qui affectent le transfert d'information telles que les tarifs des télécommunications et les politiques de l'impôt.

Avant de se quitter, tous les participants ont souhaité qu'un contact soit maintenu entre eux, ce à quoi l'ASTED et la Canadian Library Association donneront suite dans les meilleurs délais. Les deux associations ont aussi annoncé qu'un rapport complet sur le Sommet serait diffusé au cours de la prochaine année.

Conclusion

Que faut-il conclure de cet exercice pancanadien qui a généré autant d'énergie dans un très court laps de temps? À notre avis, les objectifs fixés par le Comité organisateur ont été atteints. Le Sommet a permis à tous les secteurs clés de la société d'aujourd'hui de se rencontrer, de dialoguer et de présenter leurs différents points de vue. Comme le président l'a si bien exprimé en séance plénière, le but de l'exercice n'était pas de faire des recommandations spécifiques, mais de donner aux participants une bonne idée des questions à débattre et d'aider certains groupes à cibler leurs propres activités au milieu du tout collectif.

À ce moment-ci, il est peut-être intéressant de noter que seulement quelques

1. Sommet national sur une politique en matière d'information, Ottawa, 6-8 décembre 1992, *Les préparatifs: sommaire des commentaires des intervenants sur la problématique*, Ottawa, ASTED/CLA, 1992, 19p.
2. Canada, Ministère des communications, *Nouveaux médias ... nouveaux choix/New media...new choices*, Ottawa, Communications Canada, 1992, 47p, 43p.

jours avant la tenue du Sommet, le ministre canadien des Finances, l'honorable Don Mazankowski, avait annoncé dans son exposé économique et financier du 2 décembre 1992³ l'engagement du gouvernement dans le développement d'une «autoroute électronique nationale à grande vitesse» et ce, en mettant de côté des fonds importants pour le projet RNARIÉ (Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'éducation), projet qui utilisera les fibres optiques pour permettre l'échange rapide d'importants volumes d'information entre les divers intervenants du réseau au Canada.

Il apparaît évident que le réseau des bibliothèques canadiennes et québécoises jouera un rôle significatif dans l'exploitation de cette «autoroute électronique» et à notre avis, plus particulièrement les réseaux des bibliothèques publiques et des bibliothèques scolaires si ces dernières sont pourvues des équipements nécessaires, compte tenu de l'important segment de la société desservi par ces bibliothèques. Dans ce contexte, les bibliothèques deviennent de plus en plus les pourvoyeurs d'information plutôt que des fournisseurs de documentation. Elles joueront aussi le rôle de courtiers en informa-

tion qui consiste à rendre accessible à leurs usagers et au meilleur coût possible l'information désirée.

Quant aux suites à donner au Sommet national sur une politique en matière d'information, plusieurs options s'offrent au gouvernement mais la plupart s'apparentent à la mise sur pied d'une Table ronde nationale, d'un Secrétariat ou d'un Conseil chargé d'assurer le suivi, soit sous la responsabilité directe d'un ministère, soit sous la responsabilité d'un organisme central du gouvernement. Compte tenu que les télécommunications, la Bibliothèque nationale du Canada, les Archives nationales du Canada et les nouveaux médias sont déjà sous la responsabilité du ministère des Communications du Canada, celui-ci devient un candidat possible pour assurer la suite du dossier. D'autres ministères, comme le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, ont aussi un rôle significatif à jouer au niveau du développement de l'économie de l'information.

Un modèle récent développé pour l'environnement et l'économie est intéressant. Après avoir mis sur pied en 1988 une Table ronde sur l'environnement et l'éco-

nomie, le gouvernement s'apprête maintenant à légiférer (Projet de loi C-72)⁴ et à convertir en corporation de la Couronne cette Table ronde sur l'environnement et l'économie. Le même modèle ne pourrait-il pas s'appliquer à l'information et à l'économie? Et pourquoi pas?

Richard Paré*
bibliothécaire parlementaire associé
Bibliothèque du Parlement, Ottawa

* L'auteur était membre du Comité d'organisation du Sommet national sur une politique en matière d'information tenu à Ottawa du 6 au 8 décembre 1992

3. Canada, Ministère des finances, *Exposé économique et financier, présenté à la Chambre des communes par l'honorable Don Mazankowski, ministre des Finances, le 2 décembre 1992*, Ottawa, 1992, s.p.

4. James R. Robertson, *Projet de loi C-72: Loi constituant la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 7 mai 1992*, Ottawa, Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, 1992, (Résumé législatif, LS-128F).

Abonnement à *Documentation et Bibliothèques*

TARIF 1993

Abonnement au Canada: **42 \$** (TPS (7%) et TVQ (8%) en sus)

Abonnement à l'étranger: **52,50 \$**

Abonnement de 8 numéros (93-94) **80 \$** (TPS (7%) et TVQ (8%) en sus)

Ci-joint un chèque au montant _____ \$ canadiens à l'ordre de l'ASTED Inc. ou carte de crédit: Master Card Visa

No. de carte _____ Expiration _____

Nom _____

Adresse _____

Signature _____ Téléphone _____

Prière de retourner ce formulaire à: ASTED Inc.

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation

1030, rue Cherrier, Bureau 505, Montréal, Québec H2L 1H9 Tél: (514) 522-7833 (52-ASTED) Télécopieur: (514) 521-9561